



Si mon équipe me suit esce forcément une concurrence déloyale ?

Par **wonderliza**, le **10/12/2009** à **12:59**

Bonjour, j'ai monté depuis un an dans ma société une équipe pointue dont je suis responsable, sur un sujet très innovant. Notre entreprise nous bloque très souvent (retire des moyens, reviens sur des engagements écrits, fait trainer des démarches pour sortir les produits que nous inventons et au final qu'un concurrent a vendu avant nous....) et nous en avons assez. J'avais envie de chercher une structure qui croit en mon projet, sachant qu'il est probable qu'une partie de l'équipe (3 personnes) veuille me suivre, pour monter une équipe ailleurs dans une entreprise qui nous donne les moyens de progresser, qui ne nous bride pas dans notre carrière, et de développer le business. Mon entreprise n'aura plus personne en interne avec ces compétences pointues. La situation devient difficile et j'ai pris la décision de partir quoi qu'il en soit. Je me demande plusieurs choses :
- le fait que mon entreprise actuelle nous aie retiré des moyens de travail, esce légal ? N'y a-t-il pas une obligation de moyens ?
- si mon équipe me suit (en partie ou toute l'équipe), mon entreprise peut-elle faire une action en justice ? Esce de la concurrence déloyale ? Comment s'en protéger ? Y a-t-il une stratégie ou des textes à envoyer pour prouver que nous ne cherchons pas à déstabiliser leur activité ? (j'avais pensé par exemple écrire en recommandé qu'on se propose tous de former une nouvelle équipe et de leur transmettre notre savoir faire, s'ils le veulent; et s'ils ne répondent pas, c'est qu'ils s'en fichent)
merci